

## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 9 mars 2020 à 19h 00

-----

Convocations du 25 février 2020

Absent : néant

Secrétaire de séance : Jean-Paul Leredu

Pas d'observation émise sur le compte-rendu de la réunion précédente envoyé à chaque conseiller municipal.

Le compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le Trésorier étant en accord avec les comptes de la commune tant en fonctionnement qu'en investissement est accepté à l'unanimité.

Est présenté par Olivier Méhats, 1<sup>er</sup> adjoint, le **compte administratif 2019** qui fait apparaître les résultats suivants :

<b>- Fonctionnement</b>	Recettes 2019 = 252 236,90 €		
	Dépenses 2019 = 223 553,95 €		
		<b>Solde 2019 positif</b>	<b>28 682,95 €</b>

L'excédent de fonctionnement cumulé à reporter des exercices antérieurs est **344 028,71 €**

**L'excédent de fonctionnement à reporter est donc de 372 711,66 €**

### **- Investissement**

Recettes 2019 = 83 668,80 €

Dépenses 2019 = 78 461,57 €

**Solde positif 5 207 23 €**

Déficit d'investissement antérieur à prendre en compte **- 3 578,80 €**

**Le solde exercice 2019 d'investissement est donc de 1 628,43 €**

Le compte administratif 2019 est accepté à l'unanimité ainsi que l'affectation de l'excédent de résultat de fonctionnement reporté pour la somme 372 711,66 €.

Il est fait part de la réunion tenue à la communauté de communes relative à l'attribution des **travaux de voirie 2020** retenus par la commission communautaire.

A cet effet il apparaît que la communication communautaire en la matière est tout à fait insatisfaisante. Il demeure nécessaire de faire apparaître, sur un même tableau, et le linéaire de voirie et les montants de travaux effectués par années pour chacune des communes.

**Elections municipales du 15 mars** : sont mises en place les permanences pour tenue du bureau de vote de 8h 00 à 18h 00 qui se tiendront à la mairie.

La séance est levée à 20h 10